

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000624 – ASA 16/021/00

Action complémentaire sur l'AU 263/00 (ASA 16/017/00 du 5 septembre 2000) et suivantes (ASA 16/018/00 du 6 septembre 2000 et ASA 16/019/00 du 14 septembre 2000)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE / PRISONNIERS D'OPINION

MYANMAR

U Soe Myint, 78 ans, membre du comité central de la *National League for Democracy* (NLD, Ligue nationale pour la démocratie), appréhendé le 2 septembre

Seize membres du mouvement des jeunes de la NLD : Htun Zaw Zaw, Myo Nyunt, Htun Myint, Thein Lwin, Aung Htoo, Khin Oo, Moe Thaw (également désigné sous le nom de Pauk Pauk), Myint Kyaw, Shwe Gyo, Than Htut, Nyan Lin Aung, Aye Myein Lin, Than Htun, Thein Swe, Zaw Min Kyaw et Min Aung Nyo, arrêtés le 2 septembre

Daw Aung San Suu Kyi (f), secrétaire générale de la NLD

Nouveaux noms :

U Tin U, vice-président de la NLD, interpellé le 22 septembre

au moins huit membre non identifiés de la NLD, arrêtés le 22 septembre

U Saw Naing Naing, membre de la NLD élu à l'Assemblée populaire (Parlement) en 1990

Huit membres du comité d'organisation de la NLD : U Soe Han, U Tun Myint, U Aung Myint, U Htein Win, U Sein Htay, U Zaw Oo, U San Myaing et U Tin Nyunt, appréhendés les 13 et 14 septembre

Londres, le 22 septembre 2000

D'après les informations recueillies, le vice-président de la *National League for Democracy* (NLD, Ligue nationale pour la démocratie) et huit autres membres de ce parti ont été arrêtés alors qu'ils tentaient d'accompagner la secrétaire générale de la NLD, Daw Aung San Suu Kyi, à Mandalay. Or, au Myanmar, il est fréquent que les prisonniers politiques soient torturés dans le cadre des interrogatoires auxquels ils sont soumis et pendant leur détention. Amnesty International est préoccupée par la sécurité de tous les membres de la NLD appréhendés au cours des dernières semaines, dont on est sans nouvelles dans de nombreux cas.

Le vice-président de la NLD, U Tin U, et huit membres non identifiés de ce parti ont été emmenés de force de la gare de Yangon par les forces de sécurité à 1 heure du matin le 22 septembre. Ils accompagnaient Daw Aung San Suu Kyi, qui souhaitait se rendre en train à Mandalay dans le cadre de ses fonctions de secrétaire générale de la NLD. Il semble qu'ils soient actuellement détenus dans une « résidence d'État ».

Daw Aung San Suu Kyi a été reconduite à Yangon et, d'après les autorités, elle s'y trouve actuellement à son domicile, auquel l'accès est apparemment interdit par les forces de sécurité, de même que celui du siège de la NLD. Des diplomates étrangers et des journalistes n'ont pas été autorisés à lui rendre visite.

Selon des informations non confirmées, les forces de sécurité auraient également procédé à un certain nombre d'interpellations parmi les dizaines de membres du mouvement des jeunes de la NLD qui s'étaient rendus à la gare dans l'après-midi pour rencontrer le groupe, et qui ont également été expulsés des lieux.

Selon les autorités, Daw Aung San Suu Kyi, U Tin U et les personnes qui les accompagnaient ont été informés qu'il n'y avait pas de billet disponible pour se rendre à Mandalay lorsqu'ils sont arrivés à la gare. Le groupe est resté sur place jusqu'à ce que tous les trains soient partis. Les autorités ont affirmé que Daw Aung San Suu Kyi s'en était pris violemment à une équipe de nettoyage de la gare avant de se voir priée de partir, et ont déclaré que cet incident faisait l'objet d'une enquête.

Au cours d'une opération qui semble s'inscrire dans le cadre de la campagne de répression actuellement menée contre l'opposition, neuf membres du comité d'organisation de la NLD de Yangon, dont le député U Saw Naing Naing, élu à l'Assemblée populaire (Parlement) en 1990, auraient également été arrêtés les 13 et 14 septembre, tandis qu'étaient levées les mesures de restriction prises à l'encontre d'autres dirigeants de la NLD.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le *State Peace and Development Council* (SPDC, Conseil national pour la paix et le développement), le gouvernement militaire du Myanmar, a pris des mesures de répression répétées contre la NLD depuis que ce parti d'opposition a remporté plus de 80 p. cent des sièges de l'Assemblée populaire (Parlement) à l'issue des élections législatives de mai 1990. La NLD n'a pas été autorisée à former un gouvernement, des centaines de ses membres ont été emprisonnés en raison de leurs activités politiques non violentes, et des milliers de personnes ont été contraintes à quitter ce mouvement. En septembre 1998, les autorités ont placé des centaines d'adhérents de la NLD en détention dans des « résidences d'État », sans inculpation ni jugement, pour empêcher leur parti de convoquer le Parlement. Si la plupart de ces personnes ont été libérées depuis lors, un petit nombre d'entre d'elles sont toujours emprisonnées.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / télex / fax / aérogramme / lettre par avion (en anglais ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par la sécurité d'U Soe Myint et des 16 membres du mouvement des jeunes de la NLD nommés précédemment qui ont été arrêtés le 2 septembre, dans la mesure où les autorités n'ont toujours pas révélé où se trouvent ces personnes et quelle est leur situation au regard de la loi ;
- faites part de votre inquiétude à l'idée que U Tin U et huit autres membres de la NLD ont été appréhendés le 22 septembre, et que U Saw Naing Naing et les huit membres du comité d'organisation de la NLD nommés précédemment ont été arrêtés les 13 et 14 septembre ;
- exhortez le *State Peace and Development Council* (SPDC, Conseil national pour la paix et le développement) à libérer immédiatement et sans condition tous les membres de la NLD dont l'arrestation a eu pour seuls motifs l'exercice de leur droit à la liberté d'association et leurs activités politiques non violentes ;
- demandez instamment que toutes les personnes appréhendées soient autorisées sans délai à consulter des avocats, à recevoir la visite des membres de leur famille et à bénéficier de soins médicaux ;
- appelez le SPDC à veiller à ce qu'aucun détenu ne soit soumis à la torture ni à d'autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
- demandez instamment au SPDC de fournir des éclaircissements sur la situation actuelle de Daw Aung San Suu Kyi et de veiller à ce qu'elle ne soit pas détenue au secret.

APPELS À :

Premier secrétaire du Conseil national pour la paix et le développement (SPDC) :

Lieutenant General Khin Nyunt, Secretary 1
State Peace and Development Council
c/o Director of Defence Services Intelligence (DDSI)
Ministry of Defence, Signal Pagoda Road
Dagon Post Office, Yangon
Union du Myanmar

Télégrammes : General Khin Nyunt, Yangon, Myanmar

Télex : 21316

Fax : 95 1 222 950

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Général, (si c'est une femme qui écrit) **ou** Mon Général, (si c'est un homme qui écrit)

Bureau des études stratégiques du ministère de la Défense :

Colonel Hla Min
Office of Strategic Studies
Department of International Affairs
c/o Ministry of Defence, Signal Pagoda Road
Dagon Post Office, Yangon
Union du Myanmar

Télégrammes : Colonel Hla Min, Yangon, Myanmar

Télex : 21316

Fax : 95 1 222 950

Formule d'appel : *Dear Colonel*, / Colonel, (si c'est une femme qui écrit) **ou** Mon Colonel, (si c'est un homme qui écrit)

COPIES aux représentants diplomatiques du Myanmar dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 2 NOVEMBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*